









- écophyto2018
- Très grande hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle rendant difficile la détermination de la fin de la période de risque des bio-agresseurs
- Retour de la pluie entraînant enfin la levée des colzas dans les secteurs les plus secs mais provoquant la remise en solution des herbicides avec des décolorations sur des colzas déjà levés (clomazone)
- Les altises des crucifères sont signalées avec ponctuellement quelques dégâts
- Activité réduite des pucerons verts. A surveiller
- Premières captures de charançon du bourgeon terminal à Beaune.



Réseau 2012-2013

Le réseau 2012-2013 est actuellement en train de se constituer. Il y a aujourd'hui 35 parcelles de déclarées sous VigiCulture pour le réseau BSV Bourgogne.

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 32 des 35 parcelles du réseau ainsi que de remontées terrain.



Stade des colzas

Même si les pluies du week-end dernier ont été irrégulières, globalement l'ensemble de la région en a bénéficié. D'autres passages pluvieux sont annoncés dans les jours à venir. Cela va permettre de faire lever l'ensemble des colzas qui ont été semés et qui n'avaient pas assez d'humidité pour germer. Par contre l'hétérogénéité des stades intra parcellaires s'est accentuée. Au sein d'une même parcelle on peut trouver des plantes au stade cotylédon et des pieds avec 7-8 feuilles. Cela ne facilite pas la déterassez mination des stades dans une parcelle afin de repérer la période de risque vis-à-vis d'un bio-agresseur.

> Le retour des pluies a également permis de remettre en solution les herbicides qui avaient été appliqués sur sol sec entraînant des décolorations blanchâtres et jaunâtres principalement dues à la clomazone, sur des colzas déjà levés.

Prévisions météorologiques du mercredi 26 septembre au mardi 02 octobre:

Mercredi devrait être très arrosé avec des températures fraiches (minimales 6°C et maximales 12-13°C). Quelques résidus pluvieux sont annoncés pour jeudi avec une légère remontée des températures (minimales 9° et maximales 15-17° C). Par la suite le risque de pluie est faible. A partir de dimanche une paisse des températures est à nouveau attendue orincipalement pour les minimales qui devraient etre comprises entre 3 t 5°C - Source : météo-



Photo CETIOM - Décoloration due à la remise en solution de l'herbicide avec la pluie



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL



Grandes cultures n° 3 du 25 septembre 2012

Rappel: un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

-	Parcelle pas levée ou en cours de levée	21%
-	A : stade cotylédon	24%
-	B1 : 1 feuille vraie étalée ou déployée	10%
-	B2 : 2 feuilles vraies étalées ou déployées	7%
-	B3 : 3 feuilles vraies étalées ou déployées	7%
-	B4 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées	10%
-	B5 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées	14%
-	B6 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées	0%
-	B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	3%
-	B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	3%

Mise en place de la cuvette

Afin de bien repérer l'arrivée des ravageurs potentiellement nuisibles, vous pouvez dès à présent installer les cuvettes jaunes. Il est important de bien positionner ces cuvettes dans la végétation. Dans la parcelle celle-ci doit être placée à 20-25m de la bordure et si possible à proximité d'un ancien colza.

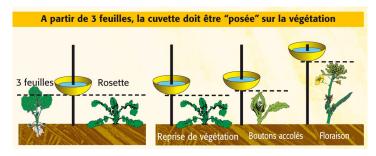
Pour capturer l'altise d'hiver ou la grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).



Pour les autres insectes la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.



Altises des crucifères ou petites altises

21 parcelles renseignées

13 des 21 parcelles du réseau signalent des dégâts très variables de morsures (2 à 80% de pieds touchés). 1 parcelle a atteint le seuil de nuisibilité à Brienon-Sur-Armancon (89). Mais attention à l'hétérogénéité des stades dans une même parcelle car jusqu'à 3 feuilles les plantes sont sensibles à ces attaques. Il est nécessaire de surveiller régulièrement lors des prochains jours les parcelles en cours de levée.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL





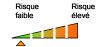
Grandes cultures n° 3 du 25 septembre 2012

La présence de ce ravageur peut être ponctuellement très importante. Par exemple à Entrain-Sur-Nohains (58), 170 individus ont été capturés dans la cuvette mais avec à ce jour seulement 10% de pieds avec morsures sur des colzas qui sont au stade cotylédon-1 feuille.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- Seuil de nuisibilité -> 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative

Altises d'hiver ou grosses altises

13 parcelles renseignées



Les captures continuent d'être observées dans 4 cuvettes du réseau (Entrains-Sur-Nohain – 58, Baudrières – 71, Saint-Martin-Sur-Ouanne et Brienon-Sur-Armançon - 89). Cette année, il est important de suivre les dégâts alimentaires que pourraient occasionner les grosses altises sur des colzas peu avancés en termes de stade.

Il est souvent impossible de faire la différence entre les symptômes de dégâts de petites ou de grosses altises surtout quand la présence des insectes est concomitante. 1 seule situation à Treigny (89) indique 30% de plantes avec des morsures.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures et 30 captures cumulées en cuvette

Tenthrède de la rave

Risque

14 parcelles renseignées

La présence d'adultes est signalée dans 9 des 14 cuvettes renseignées avec en moyenne 28 individus. La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte. Des larves sont déjà observées dans 3 parcelles du réseau avec des dégâts ne dépassant pas 10% de la surface foliaire à Franxault (21), Saint-Julien-Du-Sault et Gisv-Les-Nobles (89). Bien surveiller l'évolution de ces attaques notamment sur les petits colzas. Les dégâts sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent. En conditions favorables, s'il y a présence de larves, les dégâts apparents – jusqu'alors anodins – évoluent rapidement sur une dizaine de jours.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante
- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au ¼ de la surface végétative.

Limaces

- Période de risque -> depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussant que sur des plantes en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité -> il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de présence la survie de la culture est en jeu.



Actuellement pas ou peu de dégâts sont signalés. Mais attention avec le retour des pluies le risque existe sur 3 des colzas qui sont en train de lever.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

BOURGOONE

Grandes cultures n° 3 du 25 septembre 2012

Puceron vert du pêcher

Risque faible Risque élevé

22 parcelles renseignées

6 des 22 parcelles signalent la présence de pucerons verts sur 4 à 80 % des plantes (en moyenne 36%). 4 de ces 6 situations ont atteint ou dépassé le seuil à Beaune et Villeroy, Brienon-Sur-Armançon, Saint-Julien-Du-Sault (89). Là encore bien tenir compte de l'hétérogénéité des stades de colzas pour évaluer le risque. Attention : avec le retour du temps frais les pucerons ne sont pas toujours très visibles car ils ont tendance à se réfugier dans le cœur des plantes plutôt que sur le dos des feuilles. De plus les préparations de sol pour les semis de blés ont débuté avec des destructions de repousses de colza, et donc des risques accrus de déplacements de populations notamment de pucerons vers les parcelles de colza en cours de levée. Mais les pluies fortes ne sont pas des conditions climatiques favorables à l'installation de ce ravageur.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons

A noter 1 seul cas signalé à Brienon-Sur-Armançon (89) avec des pucerons cendrés sur quelques pieds dans la parcelle.

Charançon du bourgeon terminal



Photo CETIOM

L'adulte a un corps noir et brillant. On observe des tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Les extrémités des pattes sont rousses. Les dégâts sont occasionnés par des larves qui endommagent le bourgeon terminal. Suite à ces attaques au printemps le colza présente un port buissonnant.

- Période de risque → du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai de 10 à 15 jours après les premières captures.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 3 du 25 septembre 2012

Les premières captures de charançons du bourgeon terminal ont été observées dans une seule cuvette à Beaune avec 9 adultes piégés.

Le risque est donc faible pour cette semaine mais ce début d'activité doit inciter à positionner des cuvettes dans les parcelles si ce n'est pas encore fait.

Un réseau d'observation complémentaire se met en place afin de suivre l'évolution de la maturation des femelles. Les informations seront communiquées dans les prochains BSV.





Céréales d'hiver

Dès l'implantation, il faut trouver un compromis entre : limitation de l'impact des produits phytosanitaires, retarder l'apparition des résistances tout en construisant son futur revenu.

Ne pas semer trop précocement et sur un sol indemne de mauvaises herbes

La date de semis est un levier agronomique facile à mettre en œuvre pour réduire les risques de développement des bioagresseurs. Plus précisément, retarder sensiblement la date de semis en fin de période optimale, aussi bien pour les blés que pour les orges, permet de :

- Réduire l'infestation de graminées adventices telles que vulpins et bromes.
- Limiter les effets des insectes d'automne en dehors de leurs périodes d'activité.
- Diminuer la pression des maladies sur les variétés les plus sensibles.

Choisir des variétés en fonction de facteurs limitants inféodés à ses parcelles

Dans les parcelles concernées par les mosaïques, les variétés résistantes sont incontournables (en blé, par exemple, Alixan, Altigo, Hystar, Musik, Ascott, Hyxtra). Si les parcelles se caractérisent par une forte infestation de ray grass, le choix d'une variété de blé résistante au chlortoluron devient impératif. Sur les parcelles à rotation courte infestées régulièrement de cécidomyies oranges, il est fortement recommandé de s'orienter vers des variétés de blé résistantes (Altigo, Boregar, Rubisko, Koreli).

Choisir des variétés en cohérence avec ses pratiques connues ou attendues

La résistance à la verse et aux maladies sont les principaux critères concernés. Ces risques se raisonnent en fonction de la situation géographique, du type de sol, du potentiel infectieux et de verse des parcelles.

- Du côté du risque de verse, dans les milieux de limons humides, on retiendra les variétés les plus tolérantes à la verse (Allez y, Oregrain, Cellule par exemple pour les blés et Casino, Hobbit, Caravan par exemple pour les orges sont les plus tolérantes).
- Concernant les maladies des blés, par exemple en blé sur blé, on misera sur les variétés tolérantes au piétin verse (note Geves supérieure ou égale à 5 dont Boregar et Musik). Derrière un maïs grain sans labour, les variétés les plus tolérantes à la fusariose des épis sont quasi obligatoires (Apache, Graindor, Sokal, SY Moisson par exemple). Les maladies foliaires sont également concernées. Une variété tolérante permet de retarder les dates d'intervention et/ou diminuer la pression de fongicides. Les variétés de blé les plus tolérantes aux maladies du feuillages sont par exemple : Azzerti, Koreli, Barok, Hyxtra, Goncourt, Fluor, Rubisko.
- Du côté des maladies des orges d'hiver, une tolérance variétale globale peut être mise en avant, par exemple, pour les variétés Campagne, Etincel, Isocel, KWS Cassia, Augusta.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL



Grandes cultures n° 3 du 25 septembre 2012

Enfin qu'il s'agisse de blés ou d'orges, comme les pathogènes ont tendance à s'adapter aux variétés les plus cultivées, une diversification des profils de résistance aux maladies s'impose. Enfin, les contournements de résistance par les pathogènes doivent aussi conduire à vérifier régulièrement les notes de résistance aux maladies.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRYSOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

